

« Ils ne diront pas tout ! »

Hier, à 15 heures, M. Amiens a informé toutes les organisations syndicales d'une visite d'élus politiques (Hollande, Rousset, Sainte Marie) sur le site de Snecma Propulsion Solide programmée ce jour à partir de 14 heures 30.

Quel scoop ! L'information avait déjà été diffusée dans certains secteurs de l'entreprise, et pour cause ! Ces visites sont toujours protocolaires. Il faut arrêter toutes les opérations de production en cours pour faire « peau neuve ». Pour rattraper le retard, il suffira de demander au personnel de venir travailler samedi prochain ou de rester plus tard.

Comme d'habitude, cette visite va se faire sur un parcours bien défini permettant à nos dirigeants de faire l'apogée de nos produits industriels.

Mais, nous sommes convaincus que la Direction va oublier d'aborder certains sujets. Qu'elle se rassure, SUD est là pour les rappeler.

Lors des poignées de mains, nous ne sommes pas certains que la direction précisera le statut du travailleur rencontré. Il faut savoir que depuis plusieurs années, la précarité ne cesse d'augmenter à Snecma Propulsion Solide. Il n'est pas facile de reconnaître (sous une tenue de travail similaire) si le salarié est un CDI, un CDD, un intérimaire ou un détaché. Un même travail effectué avec des contrats de travail différents. Quelle belle image de SPS sur la politique de l'emploi !

Lors de leur arrivée par la rue de Touban, il n'est pas certain que la Direction précisera que la rue se termine sur un parking de bus devenu désert. Et pour cause, en 2011, la direction de SPS a décidé de supprimer tous les transports collectifs d'entreprise gratuits. Quelle belle image de SPS en matière de développement durable et d'agenda 21 !

Lors des différents entretiens, il n'est pas sûr que la Direction ose aborder le sujet de la durée légale du temps de travail. Depuis 2004, l'Inspection du Travail a reconnu que SPS était en infraction avec la durée légale du temps de travail. Encore en 2011, des infractions sont régulièrement constatées : non respect du repos journalier, dépassements des horaires journaliers et hebdomadaire, progression constante et provoquée du nombre de forfait-jours ...

Tout cela conduit à une cruelle détérioration des conditions de travail provoquant la souffrance au travail. Quel respect accorde la Direction de SPS à la loi de réduction du temps de travail mise en place par un ministre socialiste ?

Et puis, dans leur discussion, il n'est pas certain que la Direction de SPS communique sur le principe de reconnaissance de ses travailleurs. Une politique salariale qui ne garantit pas le maintien du pouvoir d'achat à tous ses salariés : pas d'augmentation générale pour les cadres. Quant aux non cadres, une augmentation générale avec un talon de seulement 38€ brut. Et à coté de cela, il y a les « primes à part variable » accaparées par quelques « hauts dirigeants ». Ces messieurs n'hésitent pas depuis plusieurs années à empocher des « primes » non inscrites dans un accord collectif et dont le budget pour 2011 avoisine le Million d'euros. Quelle belle image de reconnaissance envers les travailleurs qui participent à l'élaboration des pièces présentées comme des fleurons technologiques !

Quand la Direction vous présentera les résultats de l'entreprise, il n'est pas certain qu'elle explique l'utilisation qu'elle fait du bénéfice net. De même, il est peu probable qu'elle explique pourquoi notre participation stagne ou diminue alors que les bénéfices de l'entreprise augmentent fortement.

Cette visite se déroule dans un contexte très particulier : le rapprochement entre Snecma Propulsion Solide et SNPE Matériaux Énergétiques. La préoccupation des travailleurs concernés est de savoir ce qui se cache derrière le discours de la direction quand elle emploie des mots comme rationalisation, réduction des doublons, optimisation des effectifs. A ce jour, la principale préoccupation des personnes qui font la visite est le projet industriel et commercial mais en aucun cas le projet social. Que vont devenir les emplois ? Quel va être le statut et les conditions de travail sous la nouvelle entité ?

**Alors, Messieurs les ELUS SOCIAL...ISTES,
maintenant que vous êtes informés,
que comptez-vous faire ?**